

DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

FACTEURS DE RISQUE ET COMPORTEMENTS

LIÉS À LA SANTÉ

Répartition de la population selon le niveau d'activité physique au travail ou dans les activités quotidiennes (2005)

Mise à jour Juillet 2013

DÉFINITION

L'indice d'activité physique au travail ou dans les activités quotidiennes permet de classer les individus dans l'une des 4 catégories suivantes en se basant sur les 3 mois précédant l'enquête :

- normalement assis,
- debout sans charge,
- transport d'objets légers,
- travail forçant.

Proportion : Proportion de personnes à domicile, âgées de 12 ans et plus, classées dans l'une des 4 catégories de l'indice d'activité physique au travail ou dans les activités quotidiennes pour les 3 derniers mois par rapport à l'ensemble de la population à domicile âgée de 12 ans et plus.

Nombre estimé : Application du taux régional à la population âgée de 12 ans et plus de chacun des territoires de CSSS pour obtenir un nombre estimé par territoire. À noter que ces estimations sont arrondies à la centaine la plus proche.

SOURCES

Statistique Canada, Fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2005 (cycle 3.1). Traitement des données réalisé en partie par l'Info-centre de santé publique.

Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec, estimations démographiques pour l'année 2010 produites en février 2011.

NOTE

Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec excluant la région. Néanmoins, les données québécoises présentées dans le tableau se rapportent bien à l'ensemble du Québec.

Répartition de la population selon le niveau d'activité physique au travail ou dans les activités quotidiennes (2005)

Territoires	Population de 12 ans et plus — Sexes réunis					Total
		Normalement assis	Debout sans charge	Transport d'objets légers	Travail forçant	
CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	800	1000	700	300	—
CSSS du Lac-Témiscamingue	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	3 200	4 200	2 800	1 200	—
MRC de Témiscamingue	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	3 900	5 200	3 500	1 500	—
CSSS de Rouyn-Noranda	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	10 100	13 300	9 000	3 800	—
CSSS des Aurores-Boréales	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	5 000	6 700	4 500	1 900	—
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	6 000	7 900	5 300	2 300	—
CSSS de la Vallée-de-l'Or	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	10 200	13 600	9 100	3 900	—
Région A.-T.	%	27,8	36,8	24,8	10,6 (+)	100,0
	N ^e	33 400	44 300	29 800	12 800	—
Québec	%	29,3	40,0	22,7	8,1	100,0
	N ^e	1 892 400	2 585 800	1 468 700	520 800	—

N^e Nombre estimé

n.d. Donnée non disponible

(-)(+) Valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du reste du Québec

Répartition de la population selon le niveau d'activité physique au travail ou dans les activités quotidiennes (2005)

Population de 12 ans et plus — Hommes

Territoires		Normalement assis	Debout sans charge	Transport d'objets légers	Travail forçant	Total
CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	400	500	300	200	—
CSSS du Lac-Témiscamingue	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	1 600	1 900	1 400	1 000	—
MRC de Témiscamingue	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	2 000	2 300	1 700	1 200	—
CSSS de Rouyn-Noranda	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	4 900	5 800	4 200	3 100	—
CSSS des Aurores-Boréales	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	2 500	2 900	2 200	1 600	—
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	2 900	3 500	2 600	1 900	—
CSSS de la Vallée-de-l'Or	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	5 100	6 000	4 400	3 200	—
Région A.-T.	%	27,1	32,1	23,6	17,1 (+)	100,0
	N ^e	16 500	19 500	14 300	10 400	—
Québec	%	28,9	34,7	23,5	12,9	100,0
	N ^e	920 200	1 104 700	749 600	409 300	—

N^e Nombre estimé

n.d. Donnée non disponible

(-)(+) Valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du reste du Québec

Répartition de la population selon le niveau d'activité physique au travail ou dans les activités quotidiennes (2005)

Population de 12 ans et plus — Femmes

Territoires	Population de 12 ans et plus — Femmes					Total
		Normalement assis	Debout sans charge	Transport d'objets légers	Travail forçant	
CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	400	600	300	100	—
CSSS du Lac-Témiscamingue	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	1 600	2 300	1 400	200	—
MRC de Témiscamingue	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	2 000	2 900	1 800	300	—
CSSS de Rouyn-Noranda	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	5 200	7 600	4 700	800	—
CSSS des Aurores-Boréales	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	2 500	3 700	2 300	400	—
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	3 000	4 400	2 700	400	—
CSSS de la Vallée-de-l'Or	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	N ^e	5 100	7 500	4 700	700	—
Région A.-T.	%	28,4	41,5	25,9	4,1 **	100,0
	N ^e	17 000	24 800	15 500	2 500	—
Québec	%	29,6	45,1	21,9	3,4	100,0
	N ^e	972 200	1 480 600	719 100	111 900	—

N^e Nombre estimé

n.d. Donnée non disponible

** Estimation peu fiable en raison de la trop grande variabilité du taux

(-)(+) Valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du reste du Québec

FAITS SAILLANTS

L'indice d'activité physique au travail ou dans les activités quotidiennes permet d'établir que la plus grande proportion de la population en Abitibi-Témiscamingue, soit 37%, travaille debout sans charge. Une autre proportion de 27% rapporte travailler normalement assise et environ une personne sur quatre transporte des objets légers. Enfin, 11% des personnes ont un travail forçant, ce qui s'avère significativement plus élevé qu'au Québec où c'est le cas de 8% seulement.

L'examen de ces données selon le sexe permet de constater certaines différences. Ainsi, on retrouve relativement plus de femmes que d'hommes qui sont debout sans charge, 41% contre 32% dans la région. Quant au travail forçant, c'est la situation inverse, il s'avère nettement plus répandu chez les hommes que chez les femmes, 17% contre 4% dans la région.

Somme toute ces données confirment qu'une grande partie de la population est peu active physiquement au travail ou dans ses activités quotidiennes. Elle doit donc s'adonner à d'autres activités, durant les loisirs par exemple, pour être active sur le plan physique. Cette recommandation tient également pour toutes les personnes, quelle que soit leur occupation, puisqu'aucun travail ne permet de développer l'ensemble des composantes de la condition physique.